

# Inscription aux fichiers de La TPS et TVQ

+ de 30 000\$  
de ventes  
taxables?

Oui

Vous DEVEZ vous inscrire aux fichiers de la TPS et de la TVQ.

Non

Ca pourrait être intéressant quand même!

Inscription aux fichiers de la TPS/TVQ	
<b>Avantages</b>	La tranquillité d'esprit
	Récupération des taxes sur les achats
	L'image projetée
	La stabilité des frais chargés
<b>Inconvénients</b>	Obligation d'inscrire ses numéros de TPS et de TVQ sur ses factures
	Production des déclarations selon la fréquence exigée ou choisie
	Piège d'utilisation de ces fonds à d'autres fins

Comment  
s'inscrire aux  
fichiers de la  
TPS et de la  
TVQ?

[Service Inscription d'une entreprise en démarrage](#)

[Remplir le formulaire ► Demande d'inscription \(LM-1\)](#)

[Mon dossier pour les entreprises](#)

[Par téléphone : 1-800-567-4692](#)



Analyse des besoins

Soumission



Véronique  
Gosselin



Rendez-vous  
gratuit